

TERRAIN 24 RUE BELLE VUE

Référence cadastrale BA n°2 superficie 140m²
Zone PLU URg
Servitudes pt1-pt2,t 5 ,ac1 (bâtiment de France)
Peut être servitude de vue par rapport à la fenêtre voisine ?

Regard par rapport au PLU

-Accès au nord est de la parcelle, par la rue de la cavée verte sortie vers l'EST -entrée par l'OUEST
-Réseaux à vérifier auprès des concessionnaires.

-Implantation par rapport à l'alignement

Construction soit à 5m soit à l'alignement pas de problème.

-par rapport aux limites séparatives

Hauteur sur limites de fond 4m sauf

1. construction en fond de parcelle ds l'alignement des autres maisons pas de soucis.
2. construction sensiblement à l'angle de 2 voies on choisit 1 coté pour l'implantation de la maison et on laisse H/2 de l'autre avec un mini de 3m
3. construction implantée à H/2 mini 3m des limites séparatives en respectant les implantations par rapport à l'alignement

-Emprise au sol

100% de 50m²

50% de 90m²

Autorisé 95m² en emprise au sol

-hauteur

Hauteur absolue 12m difficilement réalisable si l'on ne touche pas les limites séparatives il faut s'écarter d'H/2 dans le cas présent 6 m.

Hauteur relative 9m égout de toiture

1.5 Largeur de voie

Stationnement

1.2 Si construction individuelle+les 2roues

Espace libre

40% au delà des 100 1^{er} m² soit 16m² dont 80% seront en pleine terre soit 13m²

Plus de COS

31/12/2014



Fiche d'information cadastrale

Commune	760351
Section	000BA

Parcelle	0002
Surface	140 m ²
Surface bâtie	0 m ²

Adresse	24 RUE BELLE VUE
---------	------------------

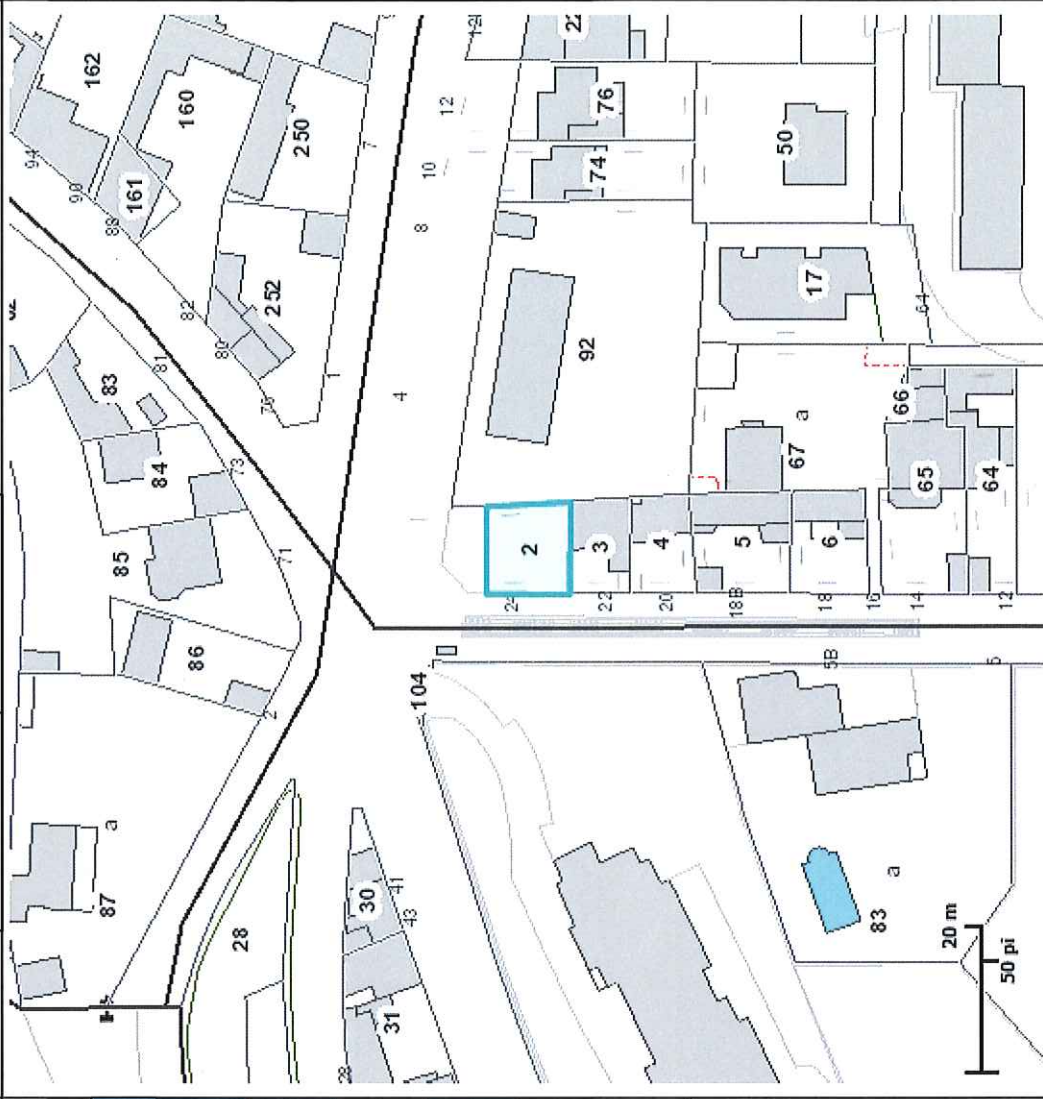
Commune de LE HAVRE

Compte propriétaire n°760351+02647

Informations d'urbanisme

Zonage (POS ou PLU)

URG	Urbanisé	100%
Prescription(s)		
Costière	Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques (R123-11b)	100%



Imprimé le : 06/10/2017

Echelle : 1/1000

Commune :
LE HAVRE (351)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 8176 N
Document vérifié et numéroté le 27/08/2015
ACDIF Le Havre
Par Brigitte BOUJOURD
Contrôleur Principal
Signé

Centre des Impôts foncier de :
Centre des Impôts Foncier du Havre
19 avenue du Général Leclerc

76085 Le Havre Cedex
Téléphone : 0232749810
Fax : 0232749819
cdif.le-havre@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente mise 6463.

....., le

Section : BA
Feuille(s) : 000 BA 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/500
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 27/08/2015
Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé
Par RAYMOND VDH (2)
Réf. :
Le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'autorité propriétaire, etc...)

Document vérifié et numéroté le 27/08/2015

